



**Environnement, urbanisme,  
mobilité : les attentes du  
CRE-Montréal envers la future  
administration municipale**

**PUBLIÉ LE  
1ER OCTOBRE 2021**



Conseil régional de l'environnement de Montréal  
Maison du développement durable  
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 300  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
Tél. : 514-842-2890  
[info@cremtl.org](mailto:info@cremtl.org)  
[www.cremtl.org](http://www.cremtl.org)

Le **Conseil régional de l'environnement de Montréal** (CRE-Montréal) est un organisme de bienfaisance indépendant, consacré à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable sur l'île de Montréal depuis 1996. Par le regroupement et la concertation de ses membres, par ses activités de sensibilisation, de représentation publique et ses différents projets-action, il contribue à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale sur l'île de Montréal.

## MISE EN CONTEXTE

Comme le rapportent plusieurs rapports récents (GIEC, IPBES), nous sommes à un tournant dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que dans la protection de la biodiversité. Les défis et besoins sont multiples : perte de biodiversité, pression sur les milieux naturels, iniquité d'accès à la nature, dépendance à l'automobile, etc.

Le temps n'est plus aux petits gestes mais à des interventions d'envergure, structurées et cohérentes. Le rôle des villes dans cet effort collectif est primordial. Pour relever les multiples défis, un leadership ambitieux se basant sur les faits et les besoins exprimés par les acteurs et experts ancrés dans le milieu est incontournable. Une cohérence dans les décisions et les choix d'aménagement est tout aussi nécessaire.

Montréal est en pleine effervescence. Plusieurs secteurs de la métropole sont en transformation, en redéveloppement, de nouvelles infrastructures de transport sont en planification ou en construction. Au cours des dernières années, la ville s'est dotée de plusieurs plans et stratégies directement en lien avec la transition écologique et la résilience. La métropole a adopté des cibles ambitieuses en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de gestion des matières résiduelles, de verdissement et de protection des milieux naturels.

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), en collaboration avec ses membres, a identifié une série de demandes à l'attention des partis en lice pour les élections municipales de l'automne. Bien entendu, considérant la multitude de dossiers et d'enjeux, un choix a dû être fait. Les demandes ont été regroupées au sein de **cinq grandes thématiques** :

- Déployer une stratégie de mobilité durable
- Assurer le développement de quartiers complets
- Augmenter la superficie de milieux protégés et favoriser l'accès à la nature pour tous
- Soutenir un tissu économique diversifié, dynamique et à faible empreinte environnementale
- Assurer une cohérence dans le développement et la requalification de l'Est de Montréal

Plusieurs dossiers dépassent le pouvoir de la ville de Montréal et nécessitent un travail conjoint avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ainsi qu'une étroite collaboration avec l'ensemble de la société civile.

La prochaine administration ne partira pas d'une feuille blanche. Plusieurs plans sont actuellement en vigueur et des résultats sont attendus au cours des quatre prochaines années. Des projets sont en phase de réalisation et de grandes démarches de concertation sont bien entamées et doivent être poursuivies.

Parmi celles-là, nous tenons à réitérer **l'importance du futur plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)**. Le processus d'élaboration entamé en 2020 doit se poursuivre de façon ouverte et en étroite collaboration avec la société civile. La démarche est attendue depuis si longtemps qu'elle ne peut connaître d'autres ralentissements ou remises en question. Elle devra au contraire conduire à un PUM ambitieux, cohérent et innovant afin de faire de Montréal une ville à échelle humaine, résiliente et prospère.

La future administration pourra compter sur la collaboration du CRE-Montréal. Nous serons heureux de mettre à profit notre connaissance du milieu, des enjeux, nos liens diversifiés avec une multitude d'acteurs, notre expertise et nos expériences afin de faire de Montréal une ville conviviale, dynamique où il fait bon habiter, travailler, se divertir.

## **A. Déployer une stratégie de mobilité durable**

- Compléter et consolider un réseau convivial et sécuritaire de pistes cyclables et de corridors de marche sur l'ensemble du territoire en s'attaquant en priorité aux franchissements des réseaux artériels, autoroutiers et ferroviaires
- Augmenter substantiellement l'espace de voirie réservé au transport actif et collectif
- Aménager des corridors verts et actifs sécuritaires afin de favoriser la connectivité et l'accessibilité des espaces verts sur l'ensemble du territoire
- Augmenter et prioriser les investissements dans le transport collectif afin de maintenir et augmenter le niveau de service
- Rationaliser l'offre de stationnement et réviser la tarification
- Concrétiser, en collaboration avec le gouvernement du Québec, le projet de dalle-parc Turcot, le prolongement de la ligne bleue et le prolongement de la ligne orange vers Bois-Franc

### **Plans et stratégies à adopter ou dont la mise en œuvre est à poursuivre :**

- Vision Zéro
- Stratégie d'électrification des transports 2021-2023
- Plan d'urbanisme et de mobilité

## **B. Assurer le développement de quartiers complets**

- Déployer des mesures fortes pour répondre à la demande de logements sociaux et abordables afin de protéger et promouvoir la mixité sociale
- Encadrer le développement des secteurs à construire ou à transformer, TOD et hors TOD, selon des principes d'éco-quartiers indépendants de l'automobile
- Subordonner le développement des secteurs à vocation commerciale et industrielle aux principes de l'urbanisme durable et y déployer des règles, mesures et instances de concertation garantissant leur cohabitation harmonieuse avec les zones résidentielles et milieux naturels voisins.
- Faire preuve d'exemplarité dans la gestion des bâtiments municipaux (sobriété énergétique, qualité architecturale, aménagement du terrain, mixité d'usage, usages transitoires)

### **Plans et stratégies à adopter ou dont la mise en œuvre est à poursuivre :**

- Plan Climat
- Plan d'urbanisme et de mobilité

## **C. Augmenter la superficie de milieux protégés et favoriser l'accès à la nature pour tous**

- Aménager et rendre accessibles l'ensemble des parcs-nature sur l'île de Montréal
- Mettre en œuvre les actions inscrites dans le Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau
- Augmenter les budgets alloués à l'entretien des parcs et des espaces verts existants
- Entamer des négociations avec le gouvernement fédéral en vue d'une protection de l'ensemble des terrains fédéraux administrés par Aéroports de Montréal (golf Dorval et terrains adjacents) en vue de leur conversion en aires de restauration et de conservation complémentaires au parc-nature des Sources
- Aménager de nouveaux accès physiques et visuels au Fleuve et à la rivière des Prairies de façon à assurer un accès équitable sur l'ensemble de l'île de Montréal (nouvelles plages, parcs riverains)

### **Plans et stratégies à adopter ou dont la mise en œuvre est à poursuivre :**

- Plan Nature et Sports
- Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du Parc Jean-Drapeau
- Plan d'action Forêt urbaine
- Plan Climat

## **D. Soutenir un tissu économique diversifié, dynamique et à faible empreinte environnementale**

- Développer et mettre en œuvre une stratégie de densification dans les secteurs d'emploi existants et à développer
- Se doter d'outils innovants pour assurer le respect des visions d'ensemble de développement et de redéveloppement des secteurs industriels élaborées au cours des dernières années et éviter les dérives potentielles générées par une gestion « projet par projet »
- Élaborer une stratégie de planification du commerce de détail et des services de livraison basée sur des objectifs de vitalité des quartiers et de réduction de l'impact environnemental
- Mener une réflexion sur l'intégration harmonieuse des grands centres de stockage de données et des centres de distribution des marchandises, en lien avec l'essor de l'économie du numérique
- Soutenir et favoriser la mise à l'échelle des initiatives structurantes en économie circulaire
- Adopter un plan d'action pour lutter contre le gaspillage alimentaire
- Donner suite aux recommandations sur le contrôle des circulaires et adopter une réglementation d'encadrement de la distribution d'articles publicitaires
- Déployer une campagne de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de l'agglomération, abordant la réduction à la source, le zéro déchet ainsi que les consignes de tri pour les matières recyclables et compostables.

**Plans et stratégies à adopter ou dont la mise en œuvre est à poursuivre :**

- Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025
- Plan Climat
- Accélérer Montréal - Stratégie de développement économique 2018-2022
- Plan d'urbanisme et de mobilité

**E. Assurer une cohérence dans le développement et la requalification de l'Est de Montréal**

- Subordonner le développement du REM de l'Est à un réel exercice de planification urbaine
- Développer un réseau de transport actif et collectif cohérent, structuré et répondant aux besoins de l'ensemble de la population, reliant les milieux de vie aux pôles d'emplois ainsi qu'aux milieux naturels
- Concrétiser la vision de la trame verte et bleue au cœur du Secteur industriel de la Pointe de l'Île
- Conserver l'affectation « Grand espace vert ou récréation » du Golf métropolitain d'Anjou et mener des démarches en vue de son intégration au parc-nature du Bois d'Anjou
- Développer et mettre en œuvre une vision pour la création d'un Grand parc de l'Est s'étendant de l'A-25 jusqu'à l'île Sainte-Thérèse
- Adopter des mesures afin de faciliter et accélérer la décontamination des terrains
- Mettre en place des espaces de concertation et d'échanges entre la population et les promoteurs des grands projets de développement économique de l'Est

**Plans et stratégies à adopter ou dont la mise en œuvre est à poursuivre :**

- Vision de développement du SIPI
- Assomption Sud - Longue-Pointe